



Centre Commercial Jeanne d'Arc
 Tél : **09.63.53.30.41**
 Email : **accueil.ccas@vandoeuvre.fr**
 Jours et horaires d'ouverture :
Mardi et vendredi
de 9h30 à 11h30
de 14h à 16h30

Pour tout renseignement se présenter au
CCAS de la Ville de Vandœuvre
HOTEL DE VILLE
7 RUE DE PARME
54500 VANDOEUVRE
03.83.51.80.05



Elle vous permet
 de rebondir en
 cas de difficultés
 passagères.

Centre Commercial Jeanne d'Arc

Conditions d'accès :
 se renseigner auprès du CCAS de Vandœuvre.

Comment recevoir ma carte ?

Il faut :

- › Habiter à Vandoeuvre depuis plus de trois mois.
- › Remplir les conditions de ressources financières du CCAS.
- › S'engager dans des démarches.



Que dois-je fournir ?

Des justificatifs de ressources (salaire, allocations familiales, retraite...).

Des justificatifs de charges (loyer, factures d'énergie, assurance, téléphone...).

Qui examine ma demande ?

Un travailleur social m'accompagne dans mes démarches et soumet ma demande à la Commission des Aides du CCAS.



L'ÉPICERIE solidaire



La carte est créditée en début de mois.

Le montant mensuel varie en fonction des ressources de ma famille et de sa composition.

Ce montant doit être utilisé dans le mois en cours, de préférence en plusieurs fois.

Si mes difficultés persistent, je prends de nouveau rendez-vous avec le travailleur social du CCAS qui suit mon dossier.

Ma carte pourra être de nouveau créditée après accord de la Commission des Aides.

Que trouve-t-on à l'épicerie solidaire ?

- › Des produits alimentaires de base.
- › Des produits d'hygiène.

Tous ces produits sont en libre choix, mais attention certains sont en quantité limitée.

Ne pas oublier lors de ma visite à l'épicerie solidaire ?

- › Un sac isotherme (obligatoire).
- › Plusieurs sacs pour emporter mes courses.
- › De l'argent liquide pour régler les 10% (obligatoire).

Qui m'accueille ?

Une équipe de bénévoles est à mon écoute et me conseille.

